

A L'INITIATIVE du COMITE DE RESISTANCE ET DE RECONQUÊTE DES ACQUIS DE 1936 ET 1945 (CLRR) du
Pays-de-Gex.

Lettre ouverte et pétition à l'adresse de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

IL NOUS FAUT UN HÔPITAL PUBLIC DE PLEIN EXERCICE EN PAYS DE GEX ET PAYS BELLEGARDIEN

Bientôt 100 000 habitants en Pays-de-Gex (20 000 de plus à l'horizon 2030 (comme l'indique le PLUIH* de l'agglomération du Pays-de-Gex), 30 000 dans le Bassin bellegardien!

Donc, l'excuse du nombre trop faible d'habitants, souvent avancée par le gouvernement ne tient plus.

Depuis des années, l'externalisation des soins vitaux à Genève sert d'alibi pour ne pas construire un hôpital.

Nous, citoyens soussignés, pensons qu'en tant qu'ARS, vous vous réfugiez derrière une logique territoriale et financière, (par la mutualisation des moyens), qui n'est en rien conforme aux besoins de la population.

Votre "*contrat territorial de santé* » qui gère notre santé en Pays-de-Gex propose le développement de maisons de santé. Toutefois celles-ci ne répondent pas aux mêmes besoins qu'un hôpital public !

Ce « contrat » se limite à envoyer les patients dans les hôpitaux de Haute-Savoie : ceux de St-Julien en Genevois et d'Annecy.

Or, face à l'accroissement de la circulation aux frontières, **les temps de trajets ont doublé, voire triplé.**

Là où pour un résident annécien le temps de trajet se compte en minutes, pour nous, il se compte en heures! Au nom de quoi devrions-nous accepter que l'accès aux soins soit subordonné aux temps de trajets?

Où est l'égalité républicaine? - Au nom de quoi notre sécurité et notre santé devraient-elles être sacrifiées sur l'autel de l'austérité!

« **La sécurité des gessiens est-elle assurée?** » : « *Lorsque nous sommes en transport urgent, Gex-St-Julien et St-Julien-Gex -relate un pompier interviewé par le Pays Gessien-, il faut compter au minimum quand tout va bien, 2H15 d'intervention. En cas d'intervention non urgente, un bras cassé par exemple, et si cela se déroule à partir de 16H, la durée d'intervention peut monter à 4H. Dès qu'on arrive à la douane, on doit couper le gyrophare et la sirène, on se met dans la file et on attend. Et comme nous n'avons pas d'infirmiers ni de médecins, nous ne pouvons pas donner de médicaments. La victime souffre jusqu'à l'arrivée à l'hôpital et nous sommes impuissants* » (Pays Gessien du 6 septembre 2018, dans un article qui souligne les problèmes auxquels sont confrontés les pompiers et les professionnels de terrain).

C'est pourquoi nous, citoyens soussignés :

- n'acceptons pas la « *logique* » qui a conduit Philippe Guétat, représentant de l'ARS, à déclarer à deux reprises : « *Les gessiens doivent comprendre cette logique territoriale : ils sont rattachés au département du 74... il n'y aura pas d'hôpital en tant que tel en Pays de Gex* ». (Pays Gessien du 2. 4.15 et du 25. 1 18)

- **nous exigeons la création d'un hôpital public de plein exercice seul à même de satisfaire les besoins vitaux des populations gessienne et bellegardienne.**

(*) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat.

